

CONSULTATION SUR LE PROJET E-UNIVERSITÉ :

L'E-université est un catalogue de formations entièrement digitalisé créé par Pôle emploi dans lequel les agents peuvent « piocher » à hauteur de 15 heures /an pendant le temps de travail et sans limite de temps en dehors du travail. Ces modules de formation traitent un peu des savoir-faire et beaucoup des savoir-être avec notamment le développement personnel.

Pour le SNU :

Pour le SNU la frontière travail et vie privée doit rester étanche et bien établie. Ce projet brouille les cartes car il exerce une pression insidieuse sur les salariés qui peuvent, pour certains, se sentir obligés de se former hors du temps de travail. Le SNU exige un verrouillage de l'accès exclusivement sur les temps de travail ou la rémunération du temps passé hors temps de travail habituel si l'accès n'est pas verrouillé. Le SNU exprime également des craintes sur la qualité et le contenu d'une grande partie de ces modules « fashion » consacrés au « bien-être » et au « bonheur ». Nous pouvons parier que les principaux bénéficiaires de l'exploitation de ces modules seront les éditeurs privés qui les ont vendus à Pôle emploi.



Avis des élu-es du CSEC sur ce projet :

7 POUR (2 SNAP 5 CFDT) * 3 ABTENTIONS (CGC) * 9 CONTRE (5 SNU 2 CGT 1 UGTG 1 STC)

CONSULTATION SUR LE PROJET DE NOUVELLE CLASSIFICATION DES AGENTS PUBLICS :

Pour le SNU :

Le SNU rappelle qu'il s'oppose à ce projet qui prévoit une dé-classification des agents de niveau 3, un gain financier de 12 euros net alors qu'il n'y a eu aucune revalorisation du point d'indice depuis plusieurs années, des Commissions Paritaires totalement vidées de leurs compétences et donc le développement du gré à gré dans la gestion RH. Le SNU alerte la direction sur la détresse de la population des agents publics qui se sent flouée depuis ces 10 dernières années. La direction admet qu'avec un budget dédié de 1% de la masse salariale des agents publics elle ne pouvait pas proposer mieux.



Avis des élu-es du CSEC sur ce projet :

10 POUR (CGT - CFDT - CGC) * 2 ABTENTIONS (SNAP) * 7 CONTRE (SNU - UGTG - STC)

CONSULTATION SUR LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS À PÔLE EMPLOI :

Le gouvernement autorise Pôle emploi à recruter 1500 CDD pour renforcer l'accompagnement et l'indemnisation ainsi que 650 CDD en AIJ. La direction présente au CSEC la clé de répartition de ces renforts entre les Etablissements (hors DG DSI et PES qui ne sont pas concernés). Cette clé est conçue à partir du logiciel de calcul des charges OPERA qui prend en compte plusieurs variables comme la caractéristique socio démographique du bassin, la DEFM. Cette même clé sera utilisée dans les établissements pour répartir les renforts sur les sites. Par ailleurs 500 CDI seront recrutés en fin d'année principalement par CDIsation des CDD en cours ou sortis récemment.

Pour le SNU :

Pour le SNU, ces renforts sont indispensables en prévision de l'augmentation des charges de travail dans les mois à venir ; nous regrettons que le choix fait par le gouvernement et la direction porte principalement sur le recrutement de CDD accentuant ainsi la précarité au sein de Pôle emploi. Le SNU rappelle que la promesse de la direction en juillet était de 600 CDI et demande que ces renforts soient inscrits en loi de finance pour en assurer la pérennité. **Avec 1700 départs naturels chaque année, la DG peut et doit transformer ces CDD en CDI. Le SNU sera vigilant et reste à l'écoute de tous les CDD en cours ou à venir. Prenez contact avec le SNU pour votre titularisation, nous vous accompagnerons.**



Avis des élu-es du CSEC sur ce projet :

10 POUR (SNAP - CFDT - CGC) * 6 ABTENTIONS (SNU - UGTG - STC)